



Le fauchage tardif améliore le filtrage des effluents et favorise la biodiversité dans les emprises vertes de la route.



Bernard Lombardi, Directeur général du GPB (à gauche), en compagnie de Laurent Broomhead, animateur de la Journée GPB / SPRIR de Rennes.

Les préoccupations de développement durable amènent les responsables des départements à réfléchir de façon nouvelle sur leurs investissements routiers. Continuera-t-on à construire des routes en France ? Telle était une des questions débattues par les participants à la journée organisée à Rennes, en novembre 2007, par le GPB et les SPRIR de Bretagne et des Pays de la Loire. Nous avons demandé à Bernard Deniaud, Premier Vice-Président du Conseil général de la Loire Atlantique, et Guy Le Coz, Directeur général adjoint "Aménagement du territoire" du Conseil général des Côtes d'Armor, d'approfondir leur intervention pour les lecteurs de bitume.info.

→ Penser les routes autrement

bitume.info : La nécessité de trouver les chemins d'un développement durable est aujourd'hui reconnue par les pouvoirs publics, les consommateurs et les entreprises. Lors du "Grenelle de l'environnement", la route et les transports routiers ont été la cible des critiques de la plupart des experts. Comment peut-on, dans ce contexte, continuer à envisager de construire des routes ?

Guy Le Coz : En matière de route, chacun de nous peut avoir un regard différent selon l'endroit où il se trouve et la façon dont la question lui est posée, voire le moment où celle-ci lui est posée. Dans les départements, les élus locaux continuent d'exprimer beaucoup de besoins d'infrastructures routières et l'on peut penser que, dans un département semi-urbain comme le notre, beaucoup de déplacements domicile-travail ou de loisirs se feront encore en voiture particulière. De même,

l'agroalimentaire, principale ressource du département, utilise toujours en priorité le camion. Pour autant, ces tendances s'atténuent ; le train, qu'il soit de voyageurs ou de marchandises, retrouve ses lettres de noblesse et désormais le Conseil général ne réfléchit plus en terme de Schéma routier mais de Schéma des déplacements, intégrant les nouvelles technologies, l'intermodalité, le transport à la demande ou le co-voiturage.

Bernard Deniaud : Notre département connaît une forte croissance démographique et a encore besoin de développer son réseau routier. Nous avons un important programme d'investissements, en particulier dans deux grandes liaisons structurantes pour améliorer les déplacements d'est en ouest. Nous avons aussi le projet de développer les relations du nord du département

avec les départements limitrophes. Toutes ces actions sont menées en concertation permanente avec les territoires concernés, les communes, les intercommunalités et les habitants, afin de trouver les points de passage de moindre contrainte. En ce qui concerne le réseau existant, un de nos objectifs est de mieux équilibrer le trafic entre les 1 000 km de réseau structurant et nos 3 600 km de desserte locale, qui doivent être maintenus en bon état et améliorés là où c'est nécessaire.

bitume.info : Peut-on concevoir et réaliser des routes plus respectueuses de l'environnement, voire même qui contribueraient à l'améliorer ?
Bernard Deniaud : Les routes, surtout les voies à grand trafic, représentent souvent une blessure dans le paysage. Mais elles sont un mal nécessaire, si je puis m'exprimer ainsi, car elles sont



Guy Le Coz
 Directeur général adjoint
 "Aménagement du territoire"
 du Conseil général
 des Côtes d'Armor



Bernard Deniaud
 Premier Vice-Président
 du Conseil général
 de la Loire Atlantique

indispensables à la vie économique et sociale. Il s'agit donc de faire en sorte qu'elles agressent le moins possible l'environnement et même qu'elles le valorisent. Nous avons travaillé selon trois axes : le souci du bien-être des hommes et de leurs activités, la protection du milieu naturel et la mise en valeur des espaces traversés.

Le Conseil général de Loire-Atlantique a retenu 50 actions destinées à intégrer les objectifs environnementaux dans les activités routières. Parmi celles-ci, je citerai le fauchage raisonné, qui consiste à laisser les herbes, poussant sur les dépendances des routes, arriver à quasi maturité. Avantages : moins d'énergie dépensée, mais surtout préservation de la flore, qui participe à la dépollution des effluents, et de la faune, qui contribue à la diversité biologique avec les 40 espèces qui logent dans les fossés bordant nos routes... Prendre en compte l'environnement, c'est aussi réduire les nuisances sonores par l'utilisation des enrobés phoniques, privilégier le retraitement de la chaussée ou utiliser des enrobés moins consommateurs d'énergie...

Guy Le Coz : Lorsqu'on crée de nouveaux équipements, routes, ports, aéroports, etc., il y a des compromis à trouver entre les besoins économiques et sociaux à satisfaire et les contraintes environnementales. Au-delà du fauchage tardif que nous pratiquons également, de notre préoccupation permanente d'insertion de la route dans le paysage, ou de l'utilisation d'enrobés à hautes performances et à longue durée de vie, notre réflexion nous a conduits à envisager des solutions qui consistent à pousser le plus loin possible l'optimisation des infrastructures routières existantes pour minimiser les créations de routes, car l'espace disponible n'est pas extensible. Dans le domaine routier, nous misons beaucoup sur les nouvelles technologies, comme les systèmes informatiques rendant la route "intelligente", qui vont permettre de faire circuler plus de véhicules en toute sécurité et limiteront la création d'infrastructures nouvelles.

bitume.info : Les Conseils généraux ont-ils un rôle particulier à jouer pour impulser une politique de développement durable dans le domaine routier ?

Bernard Deniaud : Le développement durable est une préoccupation transversale, qui concerne tous les aspects de nos activités, et nous sommes persuadés que c'est aux collectivités de prendre des initiatives et de donner l'exemple dans ce domaine. Notre politique "Route et Environnement" s'inscrit dans le cadre d'une démarche Agenda 21 du développement durable, qui repose sur une forte implication des citoyens et des élus dans les collectivités. Il nous appartient de faire les choix politiques et techniques responsables, mais aussi de faire comprendre le sens de nos engagements et de nos décisions à l'ensemble de nos partenaires : les citoyens, nos propres agents ou les entreprises avec lesquelles nous travaillons... C'est ce qui nous permet, quand nous construisons des routes, comme lorsque nous bâtissons des logements, de demander aux entreprises de BTP de nous proposer des solutions innovantes moins polluantes, plus économes en énergie, plus respectueuses de l'environnement...

Guy Le Coz : Le rôle principal des collectivités est de montrer l'exemple mais aussi de fédérer les énergies et de créer des partenariats. Compte tenu de leurs compétences en matière de routes et de transports, les départements veulent pouvoir assumer pleinement leurs responsabilités, ce qui ne veut pas seulement dire gérer le réseau routier, mais aussi répondre aux défis du développement durable : développement économique, protection de l'environnement, bien-être des personnes, etc. Pour cela, nous sommes favorables au développement d'un partenariat bien compris entre les départements et le Réseau Scientifique et Technique de l'état (CERTU, LCPC, SETRA, etc.) d'une part, et les entreprises d'autre part. Il s'agit de favoriser les innovations qui apporteront des réponses à ces grands défis. Les entreprises ont fait la preuve de leur capacité à innover, mais nous avons aussi besoin d'instances indépendantes de recherche, d'échange d'expériences et d'évaluation pour travailler de manière efficace avec l'ensemble de la communauté routière et soutenir les innovations les plus pertinentes. Le Département souhaite participer à la gouvernance de ces instances. ■

La deuxième table ronde, intitulée "Développement durable, économies d'énergie", où l'on peut reconnaître (de gauche à droite) Guy Le Coz et Bernard Deniaud, avec Bernard Mahé et Yvette Duval.



Près de 150 personnes avaient répondu le 14 novembre, au Stade Rennais, à l'invitation du GPB et des SPRIR de Bretagne et des Pays de la Loire, pour la journée consacrée à la route et au développement durable.